Ce document a été mis en ligne le 05/06/2026 14:31

2026/

Arrêté 2026/20

Portant délégation de signature au responsable des services techniques

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L5211-9 et L5211-10,

Vu la délibération du 20 avril 2026 n°2026/037 portant élection du président,

Vu la loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 de simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures, notamment son article 86-I-4° ;

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du conseil communautaire en date du 20 avril 2026, constatant l'élection du président, des vice-présidents et des autres membres de la communauté ;

Vu la délibération du 20 avril 2026 n°2026/042 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire au président,

Considérant que le président peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer sa signature aux responsables de service, conformément à l'article 86-I-4° de la loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 ;
Considérant que ces délégations peuvent s'étendre aux attributions confiées par le conseil communautaire au président en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, sauf opposition expresse de cet organe ;

Considérant que ces délégations subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées ;

Considérant qu'il est nécessaire, pour assurer l'efficacité de l'administration intercommunale et la réactivité des services techniques, de déléguer la signature à M. Yannick DEVISME, responsable des services techniques ;

Le président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis ;

ARRETE

Article 1. À compter du 08 juin 2026, délégation de signature est donnée à M. Yannick DEVISME, technicien principal de 1ère classe, responsable des services techniques, pour signer, au nom du Président et sous sa responsabilité :

- les correspondances administratives de gestion courante du service, à l'exclusion de tout acte engageant juridiquement ou financièrement la collectivité ;
- les notes, comptes-rendus et documents techniques internes ;
- les échanges avec les communes membres de l'EPCI, relatifs à la planification et à l'organisation des interventions des services techniques.

Article 2. La signature par M. Yannick DEVISME des pièces mentionnées à l'article 1 du présent arrêté devra être précédée de la formule suivante « par délégation du Président ».

Article 3. Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis, notifié à l'intéressé et transmis au Préfet.

Registre des Arrêtés 2026

Ce document a été mis en ligne le 05/06/2026 14:31

2026/

Article 4. Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du président dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative.

Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans les mêmes délais, notamment par voie électronique via l'application Télérecours citoyens (www.telerecours.fr).

En cas de recours gracieux, le délai de recours contentieux est prorogé, conformément à l'article R. 421-3 du même code.

Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 05/06/2026 Publication le 05/06/2026 *Vu, Le Président – Serge SIMÉON* Notifié à l'agent le 05/06/2026 *M. Yannick DEVISME*	Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 05/06/2026 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMÉON C2C Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis

Ce document a été mis en ligne le 05/06/2026 14:31

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**A2026_20**
Objet :	**Arrêté 2026/20 portant délégation de signature**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-06-05 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.5 - Delegation de signature
Identifiant unique :	059-200030633-20260605-A2026_20-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	864 o
Nom métier : 059-200030633-20260605-A2026_20-AI-1-1_0.xml		
Document principal (Acte individuel)	application/pdf	883 Ko
Nom original : A2026_20.pdf		
Nom métier : 99_AI-059-200030633-20260605-A2026_20-AI-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	5 juin 2026 à 14h00min12s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 juin 2026 à 14h00min14s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 juin 2026 à 14h00min17s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 juin 2026 à 14h00min30s	Reçu par le MI le 2026-06-05